



JUSTICIA Asbl

Organisation congolaise de promotion et de défense des droits de l'homme et du droit international humanitaire, adresse :
94 avenue Adoula coin des usines, Commune Lubumbashi, Haut Katanga /RDC, Tél : +243994075131, +243971654932,
E-mail : justicia.asbl@gmail.com, Site web : www.justiciahumanrights.org

COMMUNIQUE DE PRESSE N°016/JUST/2024

La tutelle du Ministère du Portefeuille sous l'Entreprise GECAMINES : Cohérence ou Complaisance ?

JUSTICIA Asbl, une organisation de promotion et de protection des droits de l'homme, du droit humanitaire et de développement basée en République démocratique du Congo s'inquiète de la situation calamiteuse que traverse la société du portefeuille, la Générale des Carrières et des Mines, GECAMINES, en bref à la suite de l'entretien par le ministre du portefeuille d'une situation confuse.

En effet, la descente aux enfers de la Gécamines se poursuit sous le regard indifférent du comité de gestion actuel que continue de diriger l'ancien DG Mr. **NKALA BASADILU a Placide** aujourd'hui nommé par Ordonnance présidentielle comme Administrateur dans l'entreprise du Portefeuille PRIMERA GOLD depuis près d'une semaine.

Fort malheureusement, l'ancien Directeur General de la Gécamines continue à diriger cette société en violation flagrante des articles 12 et 15 de la loi *n°08/010 du 07 juillet 2008 qui fixent les règles relatives à l'organisation et à la gestion du Portefeuille de l'Etat.*

Longtemps tenu en laisse, l'Intersyndicale de la GECAMINES a décidé depuis ce lundi 04 Août 2024 de poser un geste patriotique en pointant du doigt la gestion calamiteuse qui mine cette grande entreprise qu'est la GECAMINES.

Pour rappel, il y a plus d'une semaine que **JUSTICIA Asbl** a fait une analyse profonde de la situation de cette grande entreprise¹ jadis le fleuron de l'économie de ce pays et même du monde, mais aujourd'hui nous retenons sur avis du travailleur de GECAMINES que le comité de gestion actuel avait comme mission de fermer totalement l'activité minière de cette entreprise.

JUSTICIA Asbl réitère ses félicitations au Chef de l'Etat et Président de la République, son Excellence Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, qui lors du conseil des Ministres tenu le 30 aout 2024, est revenu sur le principe de gestion des entreprises du portefeuille véritable vecteur inconditionnel de l'économie de ce pays.

En attendant, l'Intersyndicale de GECAMINES n'a pas attendu le diagnostique du Gouvernement pour fustiger les multiples maux que rongent l'entreprise et a dénoncé avec véhémence ce qu'on peut qualifier de manœuvre ostentatoire visant à nuire aux intérêts de l'entreprise.

Dans la pratique, le Chef de l'Etat par sa décision de nommer l'ancien Directeur General comme administrateur dans une autre entreprise du portefeuille s'est placé résolument du côté du bien-être des employés de la GECAMINES qui n'arrivent pas à comprendre la stratégie managériale du Directeur général sortant, qui malgré sa nomination, continu à engager l'entreprise. Et pourtant le cumul de fonction est répréhensible et interdit en droit congolais.

¹ Lire Communiqué de presse n°015/JUST/2024

JUSTICIA Asbl condamne avec fermeté la complaisance que le Ministre du Portefeuille affiche en laissant cette situation perdurer alors que l'Ancien DG de la Gécamines est déjà notifié pour ses nouvelles fonctions. Il devrait faire la remise et reprise avec l'un des deux adjoints soit en charge des Finances ou des Mines selon la prédominance décidée par le Ministère de Tutelle pour engager une stratégie de survie en attendant la décision du Chef de l'Etat à ce sujet.

La cour constitutionnelle est claire à ce sujet en arguant que l'existence d'un délai légal exclut l'invocation du principe de la continuité de l'État pour justifier le cumul temporaire de mandats, réservant cette responsabilité à la seule institution du président de la République.

Au regard de ce qui précède, JUSTICIA Asbl, recommande au Ministre en charge du portefeuille de faciliter la remise et reprise pour éviter à ce que la situation de la Gécamines ne reste pas sans aucune suite. Il en va de l'intérêt économique de toute la nation congolaise.

Fait à Kinshasa, le 03 Septembre 2024



Pour JUSTICIA ASBL
Me Timothée MBUYA
Président